



- CONSTRUCTEUR BOIS - PACK COMPLET DE L'OSSATURE BOIS PACK OSSATURE BOIS 3 (PkCOB3)

Mise à jour 13/02/2023

Objectifs :

Étudier, concevoir et réaliser l'ensemble de la structure en bois d'une maison ou d'un bâtiment en ossature bois à partir d'esquisses de projets ou de plans d'architecte en détaillant les points singuliers. Savoir comparer et mettre en œuvre différents éléments qui composent l'ossature verticale et horizontale. Comprendre et interpréter la réglementation NF DTU 31.2, NF DTU 41.2, RT 2012 et RE 2020. Choisir et réaliser la meilleure solution de débord de toit en fonction du choix du client.

Contenu :

Partie théorique :

Réalisation de détails et de plans de murs ossature en faisant apparaître les différents éléments liés à la composition du bâtiment (descente de charge, isolation, contreventement, étanchéité eau/air, bardage). Présentation, étude et dessin de ces différents matériaux qui composent la structure. Calcul de la résistance thermique des parois et étude du point de rosé. Présentation et étude de méthodes différentes pour la réalisation de pré-cadres en bois support de la menuiserie ainsi que pour les débords de toit avec dessins techniques de chacun. Étude d'un solivage et dalle de plancher à partir de données orientant la conception.

Partie pratique :

Fabrication et levage de Murs Ossatures Bois. Application de l'étanchéité intérieure et extérieure. Mise en œuvre de plusieurs isolants ainsi que des compléments thermiques intérieurs et/ou extérieurs. Réalisation et assemblage des pré-cadres et bardages avec pliage et pose de bavettes utile à l'étanchéité. Réalisation d'un débord en échelle de toit et en fausse panne avec fixation des différents éléments. Réalisation d'un solivage à l'échelle 1/2. Étude de la liaison avec l'ossature verticale.

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée de tables à dessin, ordinateurs et vidéoprojecteurs. Apports théoriques et remise de supports papiers aux apprenants. Enseignements de cours modulaires avec dossier de travail, exercices en salle et application des connaissances en atelier. Caisnes d'outillage individuelles.

Suivi et évaluation :

Feuilles d'émargements : signature par demi-journée. Livrets individuels de suivi. Évaluations théoriques et techniques en cours de formation. Attestation de formation. Questionnaire de satisfaction. Suivi post-formation.

Nature de la formation :

Développement des compétences avec acquisition de connaissances nouvelles. Adaptation au poste de travail.

Public(s) concerné(s) :

Tous publics

Pré-requis :

Langue française niveau A2 minimum obligatoire, B1 souhaité. (CECRL).
Connaissances de base dans le bois ou première expérience dans le domaine de la construction.
Être motivé.

Aptitude :

Bonne condition physique, agilité, sens de l'équilibre, habileté, bonne vue, aptitude au travail en hauteur, rigueur, sens esthétique, vision dans l'espace, esprit de sécurité.

Modalités et délais d'accès :

Session en entrée permanente.
Rythme en continu.
Délais d'entrée en fonction des financeurs.
Dossier de candidature et entretien individuel d'admission.
Tests de positionnement pour individualisation du parcours.

Équipements nécessaires :

Tenue de travail
Chaussures de sécurité
Mètre, crayon et fournitures de bureau

Résultats

Satisfaction : 100 %
Insertion ou maintien emploi : 100 %

Informations codes :

NSF 234
Formacode 22313
Code ROME F1503 et F1501

Lieu :

Atelier Formations Toitures
14 Rue Dieudonné Costes
63800 COURNON D'Auvergne



Durée :

105 heures (soit 3 semaines)
Durée ajustée en fonction des résultats de positionnement et des pré-requis.

Coût :

28 €/h maximum.
Tarif affiné selon individualisation du parcours.
Nous consulter. Devis joint au dossier.

Intervenants :

Agnès LE PREVOST
Responsable Pédagogique.
Formatrice en enseignement général.
Matthieu DUFOUR
Formateur en Charpente et Construction bois.
Titulaire du BAC STI Génie Civil, d'un BTS Systèmes constructifs bois et habitat, des CAP & BP Charpentier bois et d'une licence pro Diagnostic Maintenance et Réhabilitation du Patrimoine.

Nombre de participants :

1 à 16 requis

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Entrée en formation : Après vérification de l'adéquation entre le handicap et le projet professionnel.
Bâtiment : Accueil, toilettes, restauration et une salle d'enseignements adaptés.
Enseignement : Cours adaptés aux troubles dys.